

Session de DM2 2009

Vote du budget complémentaire sur fond de réforme des collectivités territoriales

Vendredi 20 novembre, a eu lieu la session d'examen du projet de décision modificative n°2 pour l'année 2009 au Conseil général. Les élus ont débattu et voté la décision modificative n°2. Cette séance plénière a commencé avec le discours d'ouverture de Pierre CAMANI. Le président du Conseil général y a évoqué notamment la réunion organisée par l'Assemblée des Départements de France à Paris à laquelle j'ai participé et qui a mobilisé près de 2 200 des 4 200 conseillers généraux de France, toutes tendances politiques confondues, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales.

Télécharger ici l'allocution de Pierre CAMANI - Paragraphe sur la réforme des collectivités pages 4, 5 et 6

Pour ma part, lors de cette session, en tant que président de la commission économie, tourisme et politiques contractuelles au Conseil général, je suis notamment intervenu sur les dossiers suivants :

- La convention d'objectifs entre le Département et la Région.
- Le protocole d'accord pour le soutien aux équipements destinés à la baignade entre la Région et le Département.
- L'étude pour la mise en place d'une liaison low cost à l'aéroport d'Agen. Téléchargez ici l'intégralité de mon intervention

Les conseillers généraux se sont prononcés sur une soixantaine de rapports. Voir les plus importants ici, sur le site du groupe des élus de la majorité départemental.